Mardi 10 Juillet 2018 **l'union**

2 Politique

Réduction du train de vie de l'État

Raymond Placide Ndong Meyo en campagne d'explication

AN

Libreville/Gabon

RENCONTRE riche en enseignements, dimanche dernier, entre le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Actes du Dialogue politique, Raymond Placide Ndong Meyo, et les populations du 5e arrondissement. Laquelle s'est déroulée à la mairie de cette circonscription administrative. En présence, entre autres, des notables et des auxiliaires de commandement venus écouter le membre du gouvernement qui les a édifiés sur les mesures gouvernementales visant à réduire le train de vie de l'État.

À l'entendre, l'ambition affichée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, à travers ces mesures est

"révolutionnaire, courageuse et inédite". D'autant que, a-t-il relevé, les économies qui devraient être dépermettraient gagées



Le ministre délégué, Raymond Placide Ndong aux populations du 5e arrondissement.



Meyo, s'adressant

d'améliorer la capacité

d'investissement de notre

pays, donc de répondre favorablement aux besoins des franges les plus vulnérables de la population.

D'où, a-t-il déclaré, la né-

cessité de ne pas écouter

les discours mensongers

véhiculés par des activistes

et autres acteurs politiques

désireux, en réalité, de pré-

server leurs privilèges et

C'est dire que, a-t-il clamé,

nous devons soutenir le chef de l'État dans sa dé-

termination à asseoir notre pays sur des bases saines

et propres, de manière à avoir un État "moderne,

À noter que, bien avant cette rencontre, le ministre

Ndong Meyo avait été

l'hôte du Collectif des

jeunes de Lalala à droite.

Là aussi, après avoir entre-

tenu les jeunes sur les me-

sures visant à réduire le

train de vie de l'État, il les

avait appelés à plus de res-

ponsabilité et de maturité,

en se détournant des "oiseaux de mauvaises augures". Le porte-parole de ce Collectif, Hans Moubamba, avait appelé ses congénères à une prise de conscience individuelle et collective, tout en exhortant "leur père et grand frère", à les soutenir dans la mise en place des activités génératrices d'emplois,

de manière à sortir du chô-

mage et de la précarité.

avantages indus.

fort et stable".

Les jeunes du Collectif de Lalala à droite.

Communiqué de la Primature

Depuis ce matin circule sur les réseaux sociaux une rumeur farfelue et d'une rare incohérence faisant état de la présence du Premier ministre, chef du gouvernement, M. Emmanuel ISSOZE NGONDET, accompagné d'une partie de sa famille dans un hôtel de luxe à Marbella en Espagne pour de prétendues vacances.

Soumis à un agenda particulièrement chargé, le Premier ministre, chef du gouvernement n'a pas pris de vacances depuis

sa prise de fonction en septembre 2016. S'agissant particulièrement de la semaine écoulée, il a personnellement présidé un nombre important de réunions aussi bien avec les partenaires étrangers que les représentants du monde des affaires.

Le samedi 7 juillet 2018, il a pris part à une réunion politique présidée par le directeur de cabinet du distinguée camarade président et le secrétaire général du Parti démocratique gabonais au siège de Louis.

Puis, ce dimanche 8 juillet 2018, il a luimême présidé une rencontre avec quelques collaborateurs à son cabinet, aux fins de préparer les dossiers de la semaine. De même, tout au long des prochains jours, plusieurs audiences sont prévues à la Primature.

Compte tenu du nombre important des dossiers dont il a la charge, aucun voyage privé, ni encore moins des vacances ne sont à l'ordre du jour. L'heure étant à la mise en œuvre urgente des mesures de réduction du train de vie de l'Etat dictées par son Excellence, le président de la République.

En définitive, cette information sur le présumé séjour en Espagne du Premier ministre, chef du gouvernement est complètement erronée et ne repose sur aucun fondement.

Fait à Libreville, le 9 juillet 2018

Miroir du gouvernement

Crise latente à l'Enset?

OCCUPÉ à préparer au mieux les élections législatives et à expliquer aux populations la pertinence des mesures visant à réduire le train de vie de l'État récemment adoptées en Conseil des ministres, le gouvernement se serait bien passé de ce qui, s'il n'y prend garde dans les jours à venir, pourrait déboucher, pourquoi pas, sur une crise à l'École normale supérieure d'enseignement technique (Enset). Tant les positions du ministre d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Jean de Dieu Moukagni Iwangou, et celles de l'actuel directeur général de l'Enset, le Pr Donatien Nganga Kouya, au sujet des critères

d'éligibilité aux fonctions de premier responsable de cet établissement supérieur technique sont, semble-t-il, diamétralement opposées.

Et pour cause, le membre du président du conseil d'administration de l'Enset, a jugé "irrecevable" la candidature du Pr Donatien Nganga Kouya au poste de directeur général de l'Enset, au motif qu'il n'aurait pas fait le bilan de ses neuf années passées à la tête de cette grande école, en s'appuyant notamment sur les dispositions de l'arrêté 011. Un argumentaire balayé du revers de la main par le directeur sortant. Tant il estime que le décret fixant la procédure de

désignation des chefs d'établissements publics supérieurs en son article 3 énonce "que tout postulant aux fonctions de directeur général de grande école doit se pourvoir d'un dosgouvernement, par ailleurs sier comprenant notamment un programme de projet de gouinstitutionnelle (PGI)". Qu'à ce titre, dans la hiérarchie des normes juridiques, le décret étant supérieur à un arrêté, "le bilan n'est pas une condition substantielle pour éliminer un postulant dont le PGI, présenté au cours des travaux du conseil d'administration, constitue en lui seul un bilan".

Plus grave, estime le Pr Nganga Kouya, "de tous les candidats au poste de directeur général de l'Enset, il est le seul à remplir les critères exigés". En ce sens qu'il est maître de conférences des sciences et techniques jouissant de plusieurs années d'expérience, un grade largement au-dessus de celui de maître assistant disposant de cinq années minimum de pratique requis pour postuler.

Comme on le voit, sur fond d'interprétation des textes, tout néophyte a du mal à s'y retrouver. N'empêche que l'on ne peut s'empêcher de s'interroger sur ce qui pourrait ressembler à une volonté du ministre d'État d'empêcher l'actuel directeur général de l'Enset à être candidat à sa propre succession. Car, peut-on raisonnablement imaginer qu'après neuf ans passés à la tête de cet établissement, il ne soit pas capable de présenter un bilan? D'autant plus que, à en croire les étudiants et autres enseignants, toutes proportions gardéespage 6, le Pr Nganga Kouya pourrait se prévaloir des états de service bien remplis à la tête de l'Enset. Et que, tout compte fait, derrière cette bataille, le ministre d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique n'aura pas, semble-t-il, résisté aux sirènes des "gabonitudes" : placer des hommes proches de lui à la tête des établissements placés sous sa tutelle, afin de mieux les contrôler. Vrai ou faux, l'avenir nous le dira.

J.KOMBILE MOUSSAVOU